

LA LETTRE DU C.E.P.I.I.

CENTRE D'ETUDES PROSPECTIVES ET D'INFORMATIONS INTERNATIONALES

N° 12

I.S.S.N. 0243-1947

Décembre 1980

Pôles de compétitivité : l'exemple des industries électromécaniques.

Les stratégies de spécialisation des cinq principales économies occidentales — Etats-Unis, Japon, Allemagne, France, Royaume-Uni — ont été présentées dans le numéro 1 de la revue *Economie prospective internationale* (1), en les situant par rapport à la mutation de la demande mondiale. En utilisant la banque de données CHELEM, construite par le CEPII, il est possible de préciser l'influence des pôles de compétitivité dans l'évolution des tissus industriels : l'exemple des industries électromécaniques, qui jouent un rôle clé dans la transformation des modes de production et de consommation, est très instructif à cet égard (2).

1 L'effet des positions acquises

Les excédents industriels des pays étudiés ne sont pas dispersés sur toutes les catégories de produits ; ils tendent au contraire à se concentrer sur certaines d'entre elles, manifestant ainsi l'existence de pôles où les entreprises sont particulièrement compétitives. De tels pôles exercent de puissants effets d'entraînement, tant sur les filières de production que sur les échanges extérieurs. C'est ainsi que les positions acquises sur les marchés internationaux donnent au départ de substantiels avantages aux pays qui en bénéficient.

Ce phénomène peut être mis en évidence si l'on décompose l'évolution observée des soldes commerciaux (exportations moins importations) en deux éléments : ce qui est dû aux positions initiales (accroissement potentiel des excédents), ce qui est dû aux évolutions structurelles (gains ou pertes sur les marchés internationaux). Dans le tableau 1, les échanges de produits des industries électromécaniques sur la période 1967-1977 sont ainsi regroupés en cinq sous-branches (3). Les chiffres qui figurent dans ce tableau représentent les accroissements d'excédents qui auraient été obtenus en 1977 si les positions acquises en 1967 s'étaient maintenues : par hypothèse, les exportations et les importations de chaque pays auraient alors suivi, pour chacune des catégories de produits, les tendances respectives observées pour l'ensemble de l'OCDE (4).

TABLEAU 1

Accroissement potentiel
des excédents
(Prolongation
jusqu'en 1977
des structures de 1967)

(Variations de soldes entre 1967 et 1977, en milliards de dollars)	Mécanique de base	Equipement mécanique	Electro- nique et matériel de précision	Machines et appareils électriques	Matériel de transport
	FA à FC	FD à FG	FI à FO	FP à FR	FS à FW
Code CHELEM	FA à FC	FD à FG	FI à FO	FP à FR	FS à FW
Etats-Unis	+ 7,5	+ 8,5	+ 3,4	+ 3,2	+ 7,4
Japon	+ 2,6	+ 1,1	+ 5,8	+ 1,7	+ 9,4
Allemagne fédérale	+ 7,7	+ 9,6	+ 4,0	+ 4,3	+ 13,0
France	+ 0,8	+ 0,1	- 0,7	+ 0,5	+ 3,6
Royaume-Uni	+ 3,9	+ 3,2	+ 0,4	+ 1,7	+ 8,3

Source : Banque de données CHELEM du CEPII.

(1) Cf. G. Lafay et M. Fouquin (sous la direction de), « Spécialisation et adaptation face à la crise », (*Economie prospective internationale*, n° 1, La Documentation française, janvier 1980).

(2) Cf. Ph. Moutot, « L'évolution des échanges internationaux de biens mécaniques et électriques entre 1967 et 1977 ». (Dossier de D.E.A. d'économie internationale, université de Paris I, octobre 1980.)

(3) Dans la nomenclature CHELEM, on omet ici la catégorie FH (armements).

(4) Ce calcul conventionnel est fait au niveau des 22 catégories de produits électromécaniques. Il n'est pas équivalent au maintien des véritables parts de marchés intérieurs dans les différents pays.

La structure initiale des échanges conférait ainsi à l'Allemagne un avantage considérable : en 1977, sa simple prolongation aurait dégagé un excédent supplémentaire de 13 milliards de dollars dans le matériel de transport (principalement les véhicules automobiles) et de 9,6 milliards de dollars dans l'équipement mécanique (surtout les machines pour industries spécialisées et les machines-outils). Les Etats-Unis bénéficiaient également d'un atout très élevé pour l'équipement mécanique (en particulier le matériel pour le bâtiment et les travaux publics) et pour la mécanique de base (essentiellement les moteurs - turbines - pompes). Au Japon, les pôles se situaient initialement dans le matériel de transport (construction navale et construction automobile) et dans l'électronique grand public. En début de période, les positions britanniques demeuraient encore fortes dans le matériel de transport et la mécanique de base, tandis que les entreprises françaises restaient peu engagées dans l'ensemble de ces industries, à l'exception du matériel de transport (construction automobile).

2
Des pôles
qui se renforcent
ou s'affaiblissent

S'il est utile, pour une économie nationale, de bénéficier d'effets d'entraînement favorables, la dynamique de la spécialisation est guidée par l'évolution des pôles de compétitivité : leur renforcement ou leur affaiblissement peuvent être repérés en comparant les soldes réels aux soldes potentiels qui auraient découlé de la prolongation des positions acquises. Sur la même période 1967-1977, le tableau 2 présente ainsi les gains ou pertes sur les marchés internationaux pour les principaux pays occidentaux et les cinq regroupements de produits électromécaniques.

TABLEAU 2

Gains et pertes
sur les marchés
internationaux
(Comparaison
des soldes réels
et potentiels
à la fin
de la période 67-77)

(Ecart des soldes 1977 en milliards de dollars)	Mécanique de base	Equipement mécanique	Electro- nique et matériel de précision	Machines et appareils électriques	Matériel de transport
Code CHELEM	FA à FC	FD à FG	FI à FO	FP à FR	FS à FW
Etats-Unis	- 5,6	- 3,9	- 3,3	- 1,7	- 8,7
Japon	+ 3,3	+ 2,3	+ 4,4	+ 1,6	+ 11,8
Allemagne fédérale	+ 0,4	- 0,3	- 2,0	- 0,6	- 2,0
France	+ 0,9	+ 0,8	+ 0,2	+ 0,3	+ 1,2
Royaume-Uni	- 2,3	- 1,5	- 0,2	- 1,0	- 7,2

Source : Banque de données CHELEM du CEPII

(Entre 1967 et 1977, les Etats-Unis et le Royaume-Uni ont perdu systématiquement du terrain dans les cinq sous-branches ; mais tandis que les pertes américaines se sont réparties dans les différents compartiments, l'industrie britannique a été particulièrement touchée dans le matériel de transport et la mécanique de base, c'est-à-dire là où se situaient auparavant ses principaux pôles de compétitivité. L'Allemagne fédérale a simplement maintenu ses positions dans les trois sous-branches traditionnelles, mais elle a subi des pertes sensibles dans le matériel de transport (- 2 milliards \$) et dans l'électronique et le matériel de précision (- 2 milliards également) ; cette dernière observation ne fait que confirmer le diagnostic porté dans l'étude du CEPII (5), les entreprises allemandes prenant du retard dans les produits qui sont appelés à jouer un rôle moteur dans la troisième révolution industrielle.

La France, qui a progressé dans tous les compartiments, a connu une évolution plus favorable ; les gains obtenus sont cependant trop modestes pour que de nouveaux pôles puissent épauler (ou relayer) la construction automobile. En revanche, la stratégie japonaise a conduit au renforcement des pôles existants dans l'électronique et le matériel de transport, de tels gains se diffusant dans l'ensemble de la branche électromécanique.

(5) Cf. « Spécialisation et adaptation face à la crise » (op. cit.).

3
Trois
enseignements
pour le futur

D'où proviennent les gains et pertes observés entre 1967 et 1977 ? Selon les pays et les catégories de produits, diverses stratégies peuvent être distinguées :

— une stratégie de concentration des efforts sur les gains à l'exportation, au prix de pertes à l'importation ; favorable si les premiers l'emportent sur les secondes, elle est défavorable dans le cas contraire ;

— une stratégie visant essentiellement à freiner les importations (par ralentissement de la croissance et/ou reconquête du marché intérieur), au prix de pertes à l'exportation ; ici également le résultat peut être favorable ou défavorable selon l'élément prédominant ;

— une stratégie neutre, assurant une évolution parallèle sur les marchés intérieur et extérieur, et pouvant se traduire soit par des gains simultanés (poussée à l'exportation et freinage à l'importation), soit par des pertes simultanées (ralentissement des exportations et accélération des importations).

TABLEAU 3

Origine des gains
et pertes
entre 1967 et 1977

(Ecart des soldes 1977 en milliards de dollars)	Stratégies d'exportation	Stratégies d'importation	Stratégies neutres
Etats-Unis	— 0,6	— 6,3	— 16,3
Japon	+ 10,8	—	+ 12,6
Allemagne fédérale	— 1,1	—	— 3,4
France	+ 2,2	— 0,1	+ 1,3
Royaume-Uni	— 0,2	— 1,3	— 10,7

Source : Banque de données CHELEM du CEPII.

Le tableau 3 présente ainsi l'origine des gains et pertes repérés précédemment, en distinguant les différentes stratégies observées selon les catégories de produits. Au vu des résultats, trois enseignements peuvent être tirés.

a) *Pour les économies développées, les stratégies qui privilégient le freinage des importations s'avèrent inefficaces.* Dans les industries électromécaniques et sur la période étudiée, elles sont à l'origine de pertes importantes pour les Etats-Unis (— 6,3 milliards de dollars) et le Royaume-Uni (— 1,3 milliard de dollars), en ne procurant que des gains modestes. On peut donc penser que ce type de stratégie n'est adapté qu'au cas des pays en voie de développement, dans lesquels l'évolution de la demande intérieure est très différente de celle de la demande mondiale (6).

b) *La tenue du marché intérieur joue toujours un rôle déterminant dans la compétitivité industrielle.* Le recul des industries électromécaniques allemandes sur la période correspond en effet à une accélération générale des importations : celles-ci croissent toutes plus vite que la moyenne de l'OCDE, à la seule exception des moteurs - turbines - pompes. Si l'on suit l'évolution dans le temps des différentes catégories de produits, on constate que les stratégies privilégiant les gains à l'exportation tendent d'abord à engendrer des pertes plus élevées à l'importation (— 1,1 milliard de dollars sur la période), qui entraînent à leur tour une dégradation ultérieure des exportations (— 3,4 milliards de dollars pour les produits entrés dans cette phase d'évolution parallèle).

c) *Ce sont les pôles de compétitivité qui assurent la cohésion du tissu industriel des cinq grands pays développés.* Le développement d'une industrie compétitive, satisfaisant à la fois la demande mondiale et la demande nationale, se traduit par des gains aussi bien à l'exportation qu'à l'importation. L'exemple du Japon illustre les résultats d'une telle stratégie,

(6) Cf. G. Lafay, « Dynamique de la spécialisation internationale », chapitre 4 (Economica, Paris, 1979).

dans la mesure où des pertes ne sont enregistrées sur les importations que lorsque celles-ci étaient très faibles initialement. Le renforcement des pôles de compétitivité sur certains créneaux exerce ainsi un effet général d'entraînement le long des filières de production, qui bénéficie à l'ensemble des industries électromécaniques. Inversement, l'analyse rétrospective montre que le déclin des industries américaines et britanniques est allé de pair avec l'affaiblissement de leurs pôles.

VIENT DE PARAÎTRE

La spécialisation industrielle de douze pays européens avant et après 1973 (*).

Sous la direction de G. Lafay.

Cette étude, réalisée par le CEPIL pour la Commission des Communautés européennes (programme Fast), montre d'abord que la division internationale du travail n'est pas une fatalité. En utilisant la banque de données CHELEM, construite par le CEPIL, elle caractérise ensuite la spécialisation de chacun des neuf pays de la CEE et des trois pays candidats. Face à la troisième révolution industrielle, elle esquisse enfin les conditions d'une stratégie communautaire en vue d'une nouvelle croissance.

— *Chapitre I : Approches alternatives de la spécialisation internationale.*

— *Chapitre II : Adéquation des économies européennes à la demande mondiale.*

— *Chapitre III : Choix de spécialisation et devenir de l'Europe.*

(*) Edité par la Commission des Communautés européennes, série Fast, n° 1, EUR 6920.

Prix : 58 F. Bureaux de vente en France :

● Journal officiel, 26, rue Desaix, 75732 Paris Cedex 15.

Tél. : 578-61-39, CCP Paris 23-96.

● DEPP, Maison de l'Europe, 37, rue des Francs-Bourgeois, 75004 Paris.

Tél. : 887-96-50.

NOUVELLES DU CEPIL

Séminaire CEPIL - Institut de l'entreprise : Répondre aux nouvelles demandes industrielles.

19 février 1981 à l'hôtel Méridien (*).

Sous la présidence de :

Jean Chenevier, président de l'Institut de l'entreprise,
Philippe Huet, président du Conseil du CEPIL.

Les études tirées de la banque de données CHELEM serviront de base de réflexion sur les trois thèmes suivants :

— *De la deuxième à la troisième révolution industrielle.*

— *La demande des pays pétroliers.*

— *La demande des nouveaux pays industrialisés.*

(*) Participation aux frais : 280 F. Renseignements et inscriptions à :

Institut de l'entreprise, 6, rue Clément-Marot, 75008 Paris.

Tél. : 723-63-28.

Rédaction :

Centre
d'études prospectives
et d'informations
internationales

9, rue Georges-Pitard

75015 Paris

Tél. : 842-68-00

Rédacteur en chef :

Gérard Lafay.

Edition :

La Documentation française.

Abonnement d'un an
(8 numéros) : 120 F.

Commande adressée à

La Documentation française

124, rue Henri-Barbusse

93308 Aubervilliers Cedex.

Règlement à réception
de la facture.

Directeur

de la publication :

J.-L. Crémieux-Brilhac

CPPP n° 1462 AD.

Dépôt légal :

4^e trimestre 1980

Imprimerie LIR

Imprimé en France

Changement d'adresse du CEPIL.

Le CEPIL s'installe dans ses nouveaux locaux à partir du 22 décembre 1980.

Nouvelle adresse : 9, rue Georges-Pitard, 75015 Paris. Tél. : 842.68.00.